

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme de \$250.00, représentant le coût approximatif de l'acquisition des articles mentionnés dans le rapport.

5.—Une délégation de propriétaires du quartier Hochelaga, composée de MM. Didier, Fortin, Dr Bonnier, Alex. Messier, A. A. Desroches et Nap. Béliveau, se présente devant le Bureau et expose que le pavage de la rue Joliette se fait dans des conditions non satisfaisantes. Le béton n'aurait pas à plusieurs endroits l'épaisseur prévue aux spécifications, et serait de mauvaise qualité.

MM. Barlow et Cadieux, présents devant le Bureau, reçoivent instructions d'aller faire l'inspection des travaux en cours d'exécution, de faire des tranchées dans la rue, même aux endroits où l'asphalte est déjà posée, et de faire rapport sur le bien ou mal fondé de ces plaintes.

6.—(15865) Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, transmettant un estimé du coût de la construction de trottoirs dans différentes rues, sur lesquelles des pavages permanents ont été votés:

TROTTOIRS EN CIMENT

Rue Gauthier, de Bordeaux à de Lorimier . . . .	\$ 804.32
Rue Lafontaine, de Fullum à Dufresne . . . . .	2,312.86
Rue Gauthier, de Papineau à Bordeaux . . . . .	4,509.56
Rue Balmoral, de Ste-Catherine à Ontario . . . . .	1,195.80
Rue Montcalm, de Sherbrooke Sud à Ontario . . . . .	1,295.80
Rue Lagachetière, de Visitation à Papineau . . . . .	4,939.56
Rue Clarke, de l'ave des Pins à St-Cuthbert . . . . .	2,649.46
Ave des Pins, de St-Denis à St-Laurent Sud . . . . .	546.26
Rue Basset, de Basset à Ste-Famille . . . . .	354.64
Rue St-Norbert, de Hôtel-de-Ville à St-Dominique . . . . .	1,120.24
Rue St-Norbert, de Hôtel-de-Ville à Est . . . . .	339.24
Rue Charlotte, de St-Dominique à Cadieux . . . . .	928.00
	\$20,984.74

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de voter ladite somme de \$20,984.74 pour la construction des trottoirs ci-dessus, la moitié, savoir \$10,492.37 étant payable par la Cité et l'autre moitié par les propriétaires.

7.—(15720) Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant des Egouts, sur la demande faite par la "Imperial Oil Company", à l'effet d'être autorisé à placer un tuyau de 6" sous la rue Saint-Patrick, jusqu'à la Rivière Saint-Pierre.

Résolu: De référer au Département en Loi, pour savoir si la Compagnie requérante ne devra pas au préalable obtenir du Gouvernement Fédéral la permission d'égoutter dans la Rivière Saint-Pierre.

8.—(15843) Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, déclarant que MM. Hénauld & Heffernan désirent être relevés de l'obligation d'exécuter certains travaux sur cette portion de l'avenue Connaught située au sud des voies de la Compagnie du Pacifique, aux termes d'un contrat passé avec l'ex-municipalité de Notre-Dame de Grâce le 1er février 1910, et recommandant d'approprier la balance du crédit voté pour ces travaux, savoir: \$1,300, au macadamisage de cette partie de l'avenue Connaught.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de libérer MM. Hénauld & Heffernan de l'obligation de faire les travaux prévus dans leur contrat avec l'ex-municipalité de Notre-Dame de Grâce, et d'approprier ledit crédit de \$1,300 au macadamisage de cette portion de l'avenue Connaught.

9.—(15817) Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant des Egouts, transmettant un estimé du coût de la construction d'un égout sur la rue Chabot (maintenant Dorion), à partir d'un point situé à 383 pieds au nord de la rue Gilford à un autre point situé à 187 pieds au sud de la rue St-Jérôme.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$250.00, representing the approximate cost of the said articles, be voted.

5.—A delegation of proprietors of Hochelaga Ward, composed of Messrs. Didier, Fortin, Bonnier, M.D., Alex. Messier, A. A. Desroches, and Napoléon Béliveau appeared before the Board and stated that the paving of Joliette street was being done in a very unsatisfactory manner and that the cement had not at certain places the thickness provided for in the specifications and was of inferior quality.

Messrs. Barlow and Cadieux appeared before the Board and were instructed to inspect the work now being performed, and to make cuts in the street, even at the places where asphalt has already been laid and to report as to whether the above complaint is well founded or not.

6.—(15865) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Road Department, transmitting an estimate of the cost of constructing sidewalks in different streets, for which appropriations, for permanent pavings have been voted:

CEMENT SIDEWALKS.

Gauthier street, from Bordeaux to de Lorimier . . . .	\$ 804.32
Lafontaine street, from Fullum to Dufresne . . . . .	2,312.86
Gauthier street, from Papineau to Bordeaux . . . . .	4,509.56
Balmoral street, from St. Catherine to Ontario . . . . .	1,195.80
Montcalm street, from Sherbrooke South to Ontario . . . . .	1,295.80
Lagachetière street, from Visitation to Papineau . . . . .	4,939.56
Clarke street, from Pine avenue to St Cuthbert . . . . .	2,649.46
Pine avenue, from St. Denis to St. Lawrence South . . . . .	546.26
Basset street, from Basset to St. Famille . . . . .	354.64
St. Norbert street, from Hôtel de Ville ave. to St. Dominique . . . . .	1,120.24
St. Norbert street, from Hôtel de Ville ave. to Eastwards . . . . .	339.24
Charlotte street, from St. Dominique to Cadieux . . . . .	928.00
	\$20,984.74

Resolved: That a report be made to Council recommending that the said sum of 20,984.74 be voted for the purpose of constructing the above sidewalks one-half of which, viz.: \$10,492.37 payable by the City and the other half by the proprietors.

7.—(15720) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Sewers Department, anent the application from "The Imperial Oil Company" for authorization to lay a 6" pipe under Saint Patrick street, as far as River Saint Pierre.

Referred to the Law Department in order to know whether the above company should not first obtain permission to lay said pipe from the Federal Government.

8.—(15843) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Road Department stating that Messrs. Hénauld & Heffernan desire to be relieved of their obligation to perform certain works on that portion of Connaught avenue, situated south of the Canadian Pacific Company tracks, according to the terms of a contract passed with the ex-municipality of Notre Dame de Grâce, on the 1st February 1910, and recommending that the balance of the appropriation voted for these works, i.e. \$1,300 be used for macadamizing that part of Connaught avenue.

Resolved: That a report be made to Council recommending that Messrs. Hénauld & Heffernan be relieved of their obligation to perform the works mentioned in their contract with the ex-municipality of Notre Dame de Grâce and that the said amount of \$1,300 be applied to the macadamizing of that portion of Connaught avenue above mentioned.

9.—(15817) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Sewers Department transmitting an estimate of the cost of the construction of a sewer in Chabot street (now Dorion) from a point 383 feet north of Gilford street to a point 187 feet south of St. Jerome street: